



Syndicat Mixte du Grésivaudan Crolles 2-SMGC 2 (Siren : 253804652)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Grenoble
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1998
Date d'effet	29/12/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Georges BESCHER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du Département
Numéro et libellé dans la voie	7 rue Fantin Latour
Distribution spéciale	BP 1096
Code postal - Ville	38022 Grenoble cedex 1
Téléphone	04 76 00 38 38
Fax	
Courriel	smgc2@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	124 728
Densité moyenne	210,85

Périmètres

Nombre total de membres : 10

- Dont 3 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Domène (213801509)	6 444
38	Meylan (213802291)	19 044
38	Saint-Pierre-d'Allevard (213804396)	2 310

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
38	Communauté de communes du Balcon de Belledonne (C.C.B.B) (243801065)	CC
38	Communauté de communes du Haut Grésivaudan (243801222)	CC
38	COMMunauté de communes du Moyen GréSivaudan (La COSI) (243801263)	CC
38	Communauté de communes du Plateau des Petites Roches (243800992)	CC
38	Communauté d'Intervention pour l'Aménagement du Grésivaudan et de son Environnement CIAGE (243801008)	CC
38	Syndicat Intercommunal de la zone verte du Grésivaudan SIZOV (243800299)	SIVOM

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE L ISERE (223800012)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2008 - millésimée 1999)